

Sujet : Re: Message au secrétaire du CHSCT - Signalement Amiral Lacaze - Local archives

De : "METRO Eric (974)" <eric.metro@dgfip.finances.gouv.fr>

Date : 15/10/2018 08:39

Pour : "HORELLOU Gaetan (44)" <gaetan.horellou@dgfip.finances.gouv.fr>

Copie à : "GICQUIAUD Dany (974)" <dany.gicquaud@dgfip.finances.gouv.fr>, "MANIKOM Jimmy (974)" <jimmy.manikom@dgfip.finances.gouv.fr>, "Aldo, Maillot"

<aldo.maillot@douane.finances.gouv.fr>, denis LALANNE

<denis.lalanne@douane.finances.gouv.fr>, "CADET Stephanie (974)"

<stephanie.cadet@dgfip.finances.gouv.fr>, Gilles Justome

<gilles.justome@dgfip.finances.gouv.fr>, "DESHAYES Gilles (974)"

<gilles.deshayes@dgfip.finances.gouv.fr>, "LE PODER Gilles (06)" <gilles.le-

poder@dgfip.finances.gouv.fr>, "JALMA Michael (974)" <michael.jalma@dgfip.finances.gouv.fr>,

VINCENT Sylvie <Sylvie.Vincent@finances.gouv.fr>, LAVOUE Isabelle

<Isabelle.Lavoue@finances.gouv.fr>

Copie cachée à : SYNDICAT SOLIDAIRES - DRFIP REUNION

<solidairesfinancespubliques.drifp974@dgfip.finances.gouv.fr>, Magali BILLARD

<magmathemma@hotmail.fr>, Jocelyn Cavillot <cavijoce@yahoo.fr>, "VALIAMIN Pascal (974)"

<pascal.valiamin@dgfip.finances.gouv.fr>

Monsieur HORELLOU,

Vous me faite état de la découverte d'amiante dans la zone de travaux du bâtiment du 4 rue Amiral Lacaze, dans le local des archives destinés au futur bureau des agents de la BCR.

Vous me préciser que vous avez pris des mesures complémentaires de détection dans cette zone et que l'accès au local d'archives a été fermé.

Toutes ces informations, qui pourraient laisser penser que le protocole de sécurité avant travaux a bien été respecté, sont tronquées et à aucun moment vous ne parlez de l'avancement des travaux dans cette zone. Travaux qui n'auraient jamais dû être commencés avant réception du rapport de détection d'amiante.

Cette affaire est grave, vous avez délibérément mis en danger potentiel les agents travaillant dans ce bâtiment, pire vous avez laissez des ouvriers travaillé dans une zone contaminé sans qu'ils soient avertis.

Effectivement, selon les collègues en poste au 4 rue Amiral Lacaze, une société est venue percer le mur du local d'archives pour créer des fenêtres il y a 2 semaines environ.

Quid de l'information des ouvriers de cette société ?

Où se trouve ce mur en crépi ? est-ce bien ce mur qui a été percé ?

Le personnel était présent lors de ces travaux et les locaux n ont fait l'objet d'aucun confinement.

M CAYE, l'agent Berkani, qui a un souci de mobilité n a reçu aucune instruction, son fauteuil de repos était installé dans la partie des locaux concernés par les travaux. Impossible pour lui de se reposer quand son genou le "handicape".

La semaine dernière (du 8 au 12/10), la porte donnant vers les futurs bureaux de la BCR a été condamnée avant que nous n'ayons eu cette information, pour les agents c'était juste une protection nécessaire avant la réalisation des cloisons fenêtres etc...

Au cours de la période entre la fin des travaux et la condamnation de la porte d'accès, tous les

matins les agents venaient récupérer le courrier à côté de l'espace douche, zone concernée par les travaux.

Afin de savoir à quel stade l'ensemble des acteurs du CHSCT, le médecin de prévention et l'ISST doivent se positionner, merci de répondre sans détour aux questions suivantes:

- A quelle date avez-vous eu connaissance de ce rapport ?
- Est ce que les travaux d'ouverture de fenêtre ont été effectués avant ou après communication du diagnostic amiante
- quelle assurance ont les agents de n'avoir pas respiré des fibres d'amiante ?
- Pourquoi sur la porte condamnée le logo amiante n'a t'il pas été aussitôt apposé ?
- Des agents ont circulé dans le local après les travaux d'ouverture et avant condamnation de la porte. Le protocole d'information des agents a t'il été bien respecté ?
- Le gestionnaire de site a t'il été informé de la présence d'amiante ?
- Le protocole d'information des prestataires ainsi que du personnel du BLI a t'il été respecté ?

Eric METRO
secrétaire du CHSCT,
Représentant de Solidaires Finances
0692 09 64 65

----- Message original -----

Sujet : Message au secrétaire du CHSCT - Signalement Amiral Lacaze - Local archives

De : Horellou Gaetan (44) <gaetan.horellou@dgfip.finances.gouv.fr>

Pour : Metro Eric (974) <eric.metro@dgfip.finances.gouv.fr>

Copie à : Dany, Gicquiaud <dany.gicquiaud@dgfip.finances.gouv.fr>, Manikom Jimmy (974)

<jimmy.manikom@dgfip.finances.gouv.fr>, Aldo, Maillot

<aldo.maillot@douane.finances.gouv.fr>, Denis Lalanne

<denis.lalanne@douane.finances.gouv.fr>, Cadet Stephanie (974)

<stephanie.cadet@dgfip.finances.gouv.fr>, Gilles Justome

<gilles.justome@dgfip.finances.gouv.fr>, Deshayes Gilles (974)

<gilles.deshayes@dgfip.finances.gouv.fr>, Le Poder Gilles (06) <[\[poder@dgfip.finances.gouv.fr\]\(mailto:poder@dgfip.finances.gouv.fr\)>, Michael Jalma <\[michael.jalma@dgfip.finances.gouv.fr\]\(mailto:michael.jalma@dgfip.finances.gouv.fr\)>, Vincent](mailto:gilles.le-</p></div><div data-bbox=)

Sylvie <Sylvie.Vincent@finances.gouv.fr>, Lavoue Isabelle <Isabelle.Lavoue@finances.gouv.fr>

Date : Vendredi 12 Octobre 2018, 14:07

Monsieur Métro,

je vous informe, en tant que secrétaire du CHSCT, que dans le cadre du projet immobilier en vue d'installer la BCR dans le bâtiment du 4, rue Amiral Lacaze, les mesures de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante, diligentées par la DRFIP, se sont avérées positives sur le crépi/enduit d'un mur du local concerné.

Suite à cette information, sont diligentées d'une part des mesures complémentaires d'empoussièrement dans le local et d'autre part des prélèvements ponctuels et analyses d'échantillons de poussières sur archives. L'entreprise spécialisée interviendra la semaine

prochaine pour procéder à ces mesures. Dans l'attente des résultats, l'accès au local archives a été fermé.

Par ailleurs, un chantier de désamiantage de la paroi concernée sera mené par une entreprise selon le protocole SS3. Ce chantier commencera dans trois à quatre semaines dès que l'autorisation administrative aura été obtenue.

L'ISST et le médecin de prévention ont été informés. L'ISST a communiqué des préconisations qui sont mises en oeuvre (ci-dessus).

Restant à votre disposition.

Cordialement

Pour le directeur régional des Finances Publiques

--



Gaëtan HORELLOU
Directeur du Pôle Ressources
DRFIP de LA REUNION
Fixe : 02.62.90.89.30
Port : 06.93.90.96.00



Adoptez l'éco-attitude.
N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire